

Objectifs de la formation

- ✓ Maitriser les connaissances théoriques nécessaires au métier de la prévention et de la sécurité
- ✓ Savoir utiliser les matériels et les outils à disposition du service de sécurité dans un établissement
- ✓ Etre capable d'occuper les fonctions d'agent de sécurité incendie



Public concerné

Etre ou avoir été sapeur-pompier et justifiant de sa formation initiale

15 personnes maximum



Prérequis

- Qualification de secourisme en cours de validité.



Durée

6 jours soit 43.5 heures



Validation

Jury final avec représentant du SDIS

Attestation de stage

Diplôme reconnu par le Ministère de l'Intérieur, délivré par le Directeur Départemental des Services Incendie et de Secours ou son représentant

Document de synthèse remis aux stagiaires



Profil formateur

Nos formateurs sont issus du métier dans lequel ils interviennent

Ils sont pour un bon nombre d'entre eux en activité dans le métier dont ils sont spécialistes

Sapeur-pompier, agent de sécurité Incendie ...

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

1ère partie : Sécurité incendie

- Les principes de classement des établissements
- Les fondamentaux et les principes de sécurité incendie
- La desserte des bâtiments
- Le cloisonnement d'isolation des risques
- L'évacuation des occupants
- Le désenfumage
- L'éclairage de sécurité
- Les moyens de secours

2ème partie : Installations techniques

- Les installations électriques
- Les ascenseurs et nacelles
- Les installations fixes d'extinction automatique
- Les colonnes sèches et humides
- Le système de sécurité incendie

3ème partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie

- Le service de sécurité incendie
- Le poste de sécurité
- Les rondes de sécurité et la surveillance des travaux

4ème partie : Concrétisation des acquis

Visites applicatives :

- Identification des installations de sécurité et des actions à mener par l'agent de sécurité incendie lors des visites